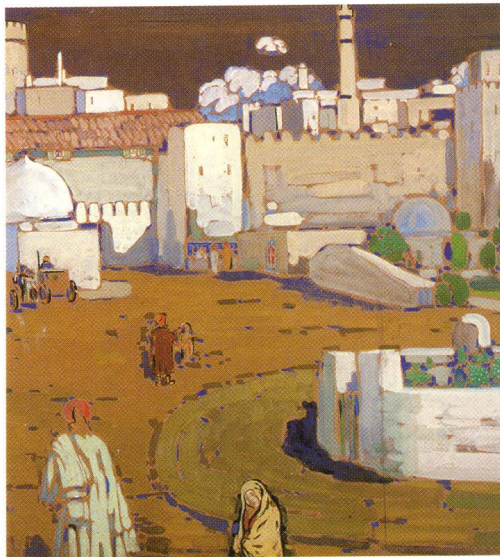


CONFERENCE PERMANENTE
DES VILLES HISTORIQUES DE LA MEDITERRANEE

**Acteurs locaux et patrimoine immatériel :
le rôle des Villes historiques
de la Méditerranée**

Sous la direction de

Djamil Aissani, Giovanni Lobrano, Abdelkader Sid Ahmed



ISPROM - PUBLISUD

**CONFÉRENCE PERMANENTE
DES VILLES HISTORIQUES DE LA MÉDITERRANÉE**

**Acteurs locaux et patrimoine immatériel :
le rôle des Villes historiques
de la Méditerranée**

Sous la direction de

Djamil Aissani, Giovanni Lobrano, Abdelkader Sid Ahmed

ISPROM - PUBLISUD

Publications de la CONFÉRENCE PERMANENTE DES VILLES HISTORIQUES
DE LA MÉDITERRANÉE :

- *La Ville élément d'identité et facteur de développement de la Méditerranée. Histoire et perspectives*, Actes du III^e Séminaire international (18-20 février 1999), Xàtiva-Valencia, 1999.

- *Betlemme. Indirizzi di studio per un piano di conservazione integrata dell'area storica di Betlemme* (sous la direction de T. Kirova), Cagliari 2001.

- *Polis, démocratie et politique*, Actes du V^e Séminaire international (Sparte, 29 mars-1^{er} avril 2001), Athènes 2002.

Photo de couverture : *Ville arabe*, Vassily Kandinsky

Tous droits de reproduction et de traduction réservés

© Editions ISPROM / PUBLISUD, Paris 2004

ISBN : 2-86600-987-8

Le VI^e Séminaire international de la *Conférence permanente des Villes historiques de la Méditerranée*, sur “Acteurs locaux et patrimoine immatériel : le rôle des Villes historiques de la Méditerranée”, a été organisé à Béjaïa, les 28-30 novembre 2003, par la *Ville de Béjaïa*, l'*ISPROM-Istituto di Studi e Programmi per il Mediterraneo*, le *Programme Euromed Héritage II* et l'*Association Gehimab*, avec la participation de l'*ICOMOS-CIVVIH*.

Cet ouvrage a été élaboré à partir des actes revus, corrigés et mis à jour du Séminaire.

**Ce volume est publié
grâce au concours financier de la
Fondazione Banco di Sardegna (Sassari).**

SOMMAIRE

<i>Présentation</i> de GIOVANNI LOBRANO	7
<i>Introduction</i> d' AUGUSTE PERELLI et d' ABDELKADER SID AHMED	9
<i>Intervention</i> de M'HAND KASMI	19

POUVOIR LOCAL, SYSTÈMES LOCAUX DE PRODUCTION ET DÉVELOPPEMENT : PROBLÉMATIQUES

DJAMIL AÏSSANI

<i>La Ville de Béjaïa et la coopération internationale : des rencontres intercommunales à l'accueil de la Conférence permanente des Villes historiques de la Méditerranée</i>	25
---	----

OSCAR GARAVELLO

<i>Un nuovo fattore di sviluppo per i sistemi locali di produzione : il capitale sociale</i>	59
--	----

GIOVANNI LOBRANO

<i>Pouvoirs et savoir-faire locaux en Sardaigne et en Méditerranée</i>	97
--	----

CONSUELO DEL CANTO FRESNO

<i>Recursos patrimoniales y desarrollo rural. Reflexiones sobre ejemplos españoles</i>	109
--	-----

ANTONIO COLOMER VIADEL

<i>Pouvoir local et développement solidaire</i>	129
---	-----

LES VILLES ET LEURS PATRIMOINES

ALVARO GÓMEZ-FERRER BAYO

<i>L'image de la ville support de la mémoire historique de ses habitants</i>	145
--	-----

BELKACEM LABII

<i>Une ville historique, Mila. Un patrimoine en situation de marge</i>	151
--	-----

ABDELLATIF OUAMMOU

<i>Tiznit et son patrimoine</i>	167
---------------------------------	-----

KARIM SID AHMED

<i>Les zones franches urbaines, un instrument juridique au service du développement économique local</i>	185
--	-----

CHAFIAA DJOUADI		
	<i>Une démarche innovante pour reconstruire l'urbanité de la ville algérienne</i>	205
JEAN-BAPTISTE LANTIERI		
	<i>Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager</i>	213
SIMON MERCECA		
	<i>Les ports maltais et leur héritage maritime</i>	215
 STRATÉGIE DE VALORISATION DES SAVOIR-FAIRE		
JOSÉ LUIS ANDRÉS-SARASA		
	<i>Conflits et stratégies dans la gestion urbaine des cités historiques</i>	233
BORUT JUVANEC		
	<i>L'architecture vernaculaire sans plans : du village à la ville. Architecture sans architecte, architecte sans plans</i>	255
ABDELAZIZ HAMZA CHÉRIF		
	<i>Acteurs locaux et patrimoine immatériel : savoir-faire des bureaux d'études locaux dans la restauration des sites historiques de Tlemcen</i>	273
GUIDO MASÈ		
	<i>Il paesaggio come opera d'arte</i>	279
ALI MAHMOUDI		
	<i>Les plantes médicinales du Parc national de Gouraya</i>	293
BOUZID SENNANE		
	<i>Savoir-faire local méditerranéen et stratégie de valorisation : la Route des bijoux de Kabylie. Bgayet/Béjaïa, la Qualàa des At-Abbas, Ighil-Ali, At-Yenni</i>	305
SAMY L. SAÏDI		
	<i>Savoir-faire local en oléiculture</i>	323
FRANÇOIS DE CASABIANCA		
	<i>Un exemple de centre de savoir-faire en Méditerranée : le cas du centre de Bonifacio</i>	329
	<i>Liste des Auteurs</i>	335

**LA VILLE DE BEJAIA ET LA COOPERATION
INTERNATIONALE : des Rencontres Intercommunales à
l'accueil de la CPVHM (Conférence Permanente des Villes
Historiques de la Méditerranée)**

DJAMIL AÏSSANI

*A la mémoire de Yanat
Tassadit bent Mahfoud*

Résumé :

L'objet de cet article est de présenter la contribution essentielle de la ville de Béjaïa au développement de la coopération entre les villes de la Méditerranée. Après un bref rappel de ce qu'ont été à l'époque médiévale les rapports de Béjaïa avec les autres cités de la Méditerranée (Kairouan, Mahdia, Pise, Gênes, Majorque, Fès, Marrakech, Murcie, Séville, ...), nous nous attardons sur son rôle de pionnier dans la mise en place des jumelages (appelés alors «rencontres intercommunales»). Une attention particulière est accordée à une expérience réussie : le jumelage Béjaïa – Bordeaux. Enfin, nous présentons la fantastique aventure ayant permis à Béjaïa d'être la première ville du Sud de la Méditerranée à accueillir la CPVHM (Conférence Permanente des Villes Historiques de la Méditerranée). Basée sur la valorisation récente de son patrimoine immatériel (cf. par exemple [7]), et notamment des savoir faire locaux (cf. [2]), cette consécration fait de Béjaïa la première ville algérienne de province à avoir la possibilité de jouer un rôle « politique » à l'échelle internationale.

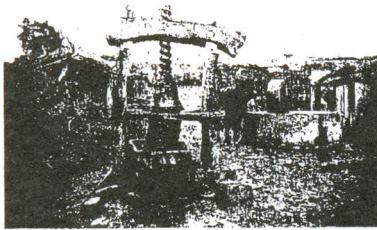


Armoiries de Béjaïa

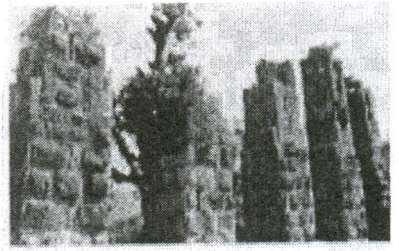


Introduction

La civilisation méditerranéenne d'aujourd'hui est le résultat d'un processus complexe qui a été construit au cours des siècles par l'ensemble des pays de la mer commune [1]. Dans son texte introductif à la présentation de la **CPVHM** (*Conférence Permanente des Villes Historiques de la Méditerranée*), le délégué de la Ville d'Alghero (Italie) rappelle, en se basant sur une citation de Theodor Mommsen, que l'héritage de l'empire méditerranéen des Romains est le réseau multi-continental des villes. Cet héritage doit probablement être étendu aux savoir faire locaux. Ainsi, dans une étude datée de 1953, H. Camps-Fabrer s'interroge sur l'origine de la culture de l'olivier, son développement à travers la période de l'occupation romaine (de l'Afrique du Nord), ses zones d'expansions et, surtout, le rôle politique de cette culture [10].



Kabylie : Moulin et pressoir



Aqueduc romain de Toudja

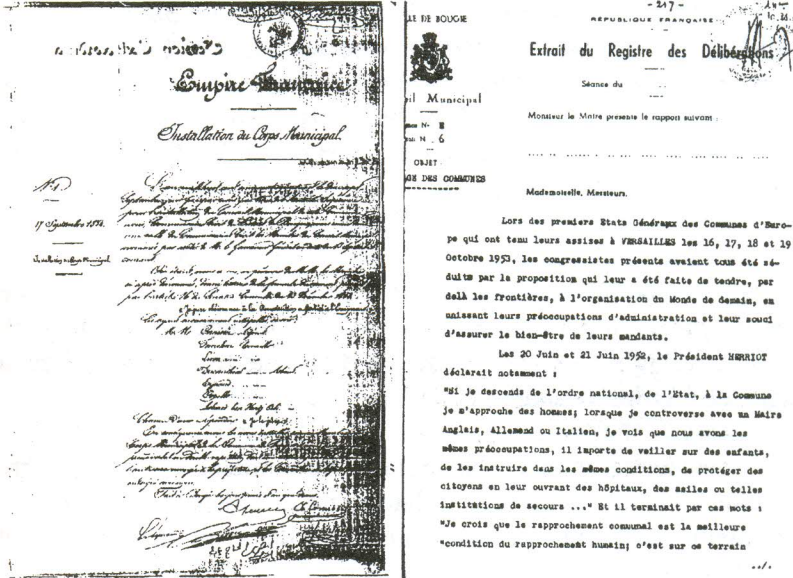
Historique des Savoir faire dans le domaine de la construction et de la production

I – Béjaïa Médiévale et la Coopération des villes

La cité de Béjaïa est l'exemple type de ville multiculturelle ou s'est réalisée, au cours des siècles, une synthèse des cultures méditerranéennes. Quel plus beau site choisir pour réfléchir sur la coopération entre les villes de la Méditerranée, que celui de l'antique *Saldæ* ou nous nous trouvons aujourd'hui ? L'aqueduc de Toudja est le témoin vivant de ce qu'a été le génie des constructeurs et des bâtisseurs de ces cités. J'évoque cette époque car la ville de Béjaïa a, depuis quelques temps déjà, décidé d'assumer son passé, tout son passé, sans exclusion aucune. Nous le faisons sans complexe, car nous

sommes conscient que notre ville a joué un rôle primordial dans le développement des relations entre les villes de la Méditerranée. Au moment où je vous parle se déroule à Pise une exposition internationale intitulée « *Pisa e il Mediterraneo* ». Une contribution de notre ville à cette manifestation clarifie l'apport des relations Pise – Béjaïa du Moyen âge à la construction du concept de « *Méditerranéité* » [6].

II – Béjaïa et les Rencontres inter-communales



Installation du corps municipal de Béjaïa (17 Septembre 1854) Séance N° E, extrait N° 6 du registre des délibérations du Conseil Municipal de Bougie (Octobre 1954)

Plus près de nous, c'est en 1952 que la Municipalité de Béjaïa (qui commémore le 17 septembre 2004 le 150-ème anniversaire de sa création) a été sensibilisée aux projets de coopération entre villes, appelés à l'époque « *rencontres intercommunales* », suite à une déclaration du président Herriot. Après les premiers états généraux des communes d'Europe (qui ont tenu leurs assises à Versailles les 16 – 19 Octobre 1953) et les journées d'études du Conseil des Communes d'Europe (Paris, les 09 et 10 janvier 1953), le projet, initialement désigné par

« *rencontres intercommunales* » est retenu sous le terme de « *jumelage* ».

«Un jumelage, c'est la rencontre de deux communes qui entendent proclamer qu'elles s'associent pour agir dans une perspective européenne, pour confronter leurs problèmes et pour développer entre elles des liens d'amitié de plus en plus étroits.»

Immédiatement, le Maire de Béjaïa, *«séduit par les perspectives d'immense bonheur qu'une telle théorie, mise en application, peut apporter à notre monde sans cesse en remous»*, s'est mis en rapport avec les Maires, Lords Maires, Bourgmestres de Salzbourg (Autriche), Louvain (Belgique), Bois le Duc (Pays Bas), Differdange (Luxembourg), Monthey (Suisse), Tubingen (Allemagne), Sarre Louis (Sarre) afin de proposer *«de poser en commun l'une des premières pierres de cet édifice de paix que sera, demain, la réalité européenne»*. L'extrait du registre des délibérations (séance n° A, extrait n° 21) du 11 octobre 1954 fait déjà mention d'adoption des projets de *«rencontres inter-communales»* avec Tubingen (Allemagne), Monthey (Suisse) et Yurea (Italie), alors que les contacts avec la ville de Verdun (Canada) étaient avancés.

Une cérémonie du serment de jumelage a été célébré quelques mois plus tard, dans une atmosphère de liesse. Permettez moi ici de vous lire un extrait de ce qu'était le serment des Maires :

« Nous, Maires,

Considérant que l'œuvre de l'histoire doit se poursuivre dans un monde élargi, mais que ce monde ne sera vraiment humain que dans la mesure où les hommes vivrons libres dans des cités libres,

En ce jour, nous prenons l'engagement solennel : de maintenir des liens permanents entre les municipalités de nos villes, de favoriser en tous domaines les échanges entre leurs habitants pour développer par une compréhension mutuelle le sentiment vivant de la fraternité... ».

Mises aux voix, les conclusions du rapport ont été adoptées par le Conseil Municipal de la ville de Béjaïa, à l'unanimité sauf 04 abstentions.

III – L'Eurafrique de l'amitié

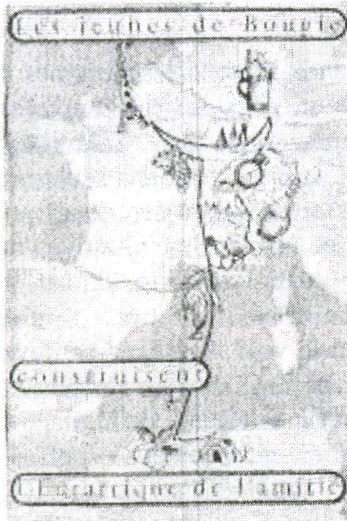
a) La paix par les jumelages.

Après la seconde guerre mondiale, tous les hommes de bonne volonté ont cherché à mettre en place un cadre nouveau qui permettrait à l'humanité de promouvoir la paix. Très vite, il est apparu que la construction de l'Europe n'était pas seulement une affaire de Gouvernement, mais que les peuples devaient y participer, sans doute pour appuyer et susciter les initiatives des hommes politiques, mais encore pour créer le climat de compréhension sans lequel les nouvelles institutions seraient vouées à l'échec [8]. C'est pourquoi la ville de Béjaïa se devait de ne pas rester en dehors de ce courant, et donc de pouvoir apporter sa pierre à l'édifice. Son maire, conscient de la place de sa cité a voulu l'intégrer dans ce courant européen et s'est efforcé de la jumeler avec Ivrea, Monthey, Tübingen, et Dickirch. Ce faisant, il dressait le premier pont intercommunal entre l'Europe et l'Afrique. J. Augarde, non seulement facilitait la création de l'Europe, mais encore nouait les liens entre les communes des deux continents, complémentaires à plus d'un titre. La défense de l'Europe se conçoit-elle sans base africaine, la mise en valeur de l'Afrique est-elle possible sans l'initiative et les capitaux européens ? Ces projets de jumelages ont permis la création de l'*Eurafrique de l'Amitié* [8].

b) L'Eurafrique de l'Amitié

En effet, jumeler Bougie à plusieurs communes d'Europe ne devait pas être une entreprise destinée à durer quelques années seulement. C'est pour cela qu'il a semblé nécessaire à J. Augarde de fonder cette liaison sur la jeunesse et l'amitié, c'est-à-dire, l'avenir, l'éternité. Ainsi, en Août 1955, la ville de Béjaïa avait d'abord reçu un groupe d'étudiants de Tübingen (Allemagne). Elle se devait d'envoyer une délégation de jeunes, jeunes d'origine européenne et chrétienne et jeunes de souche

algérienne et musulmane, comme ambassadeurs de la cité à travers l'Europe. Cette collaboration concrète pour un dépassement commun, la création de l'*Eurafrique* avait pour objectif de resserrer l'ensemble de la population, susciter l'amitié des jeunes d'Italie, de Suisse, d'Allemagne, de Luxembourg.



Les jeunes Bougiotes entreprennent l'Eurafrique de l'Amitié (Juillet 1955)



Projet de jumelage avec la ville de Verdun (Canada), Octobre 1954

La visite de l'Alsace, de la Lorraine, de la Champagne, de la Bourgogne, de la Provence, de l'île de France, complétait heureusement le salut apporté aux sœurs jumelles européennes : de Monthey à Tübingen par Marseille, Turin, Nice, Colmar, Troyes, Paris et Meursault, contribuer à réduire les frontières «à l'état de cicatrices de l'histoire, à construire l'*Eurafrique de l'amitié* » (cf. J. Augarde [8]).

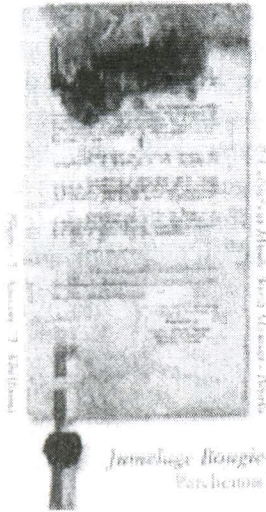
Le voyage des étudiants de Tübingen avait eu lieu en Août 1954. C'est le 27 juillet 1955 que 26 jeunes bougiotes ont été désignés pour porter aux villes d'Europe le message de la sœur jumelle d'Afrique. C'est manifestement à l'initiative de la « Fédération » que ce voyage de plusieurs milliers de Kilomètres a pu être réalisé. Dans chacune des villes traversées (Marseille, Hyène, Nice, Turin, Ivrea, Monthey, Tübingen, Strasbourg,

Colmar, Troyes et Paris), la délégation a été accueillit par les Maires . Elle a eu a visiter des endroit prestigieux, tel la célèbre bibliothèque spécialisée dans la théologie et l'orientalisme de l'Université de Tübingen. En effet, cette bibliothèque comprend de nombreux manuscrits musulmans. Une tentative de réactiver les rapports historiques entre Béjaïa et Tübingen est en cours à l'initiative de l'*Association des Amis de la langue Allemande* (et suite à des informations fournies par l'Association Gehimab – cf. Lettre du 02 Mai 2004).

IV – Le Jumelage Bordeaux - Béjaïa

Le Jumelage Béjaïa – Bordeaux s'est concrétisé par la volonté des Maires des deux villes, J. Augarde et J. Chaban Delmas. Après la délibération du Conseil Municipal de Bordeaux en date du 02 juillet 1956, le parrainage a été signé le 01 Octobre 1956 par J. Chaban Delmas. Ce texte (armoiries, sceaux, et signature) sous verre est conservé au Musée Bordj Moussa de Béjaïa.

Le jumelage Béjaïa – Bordeaux est celui dont l'impact sur la ville a été le plus important. L'adoption de Béjaïa par Bordeaux s'est fait au cours du mois d'octobre 1956 à Bordeaux. Différentes cérémonies se sont déroulées à cette occasion. Abondamment rapporté par la presse, ces cérémonies ont vu la participation de plus de 150 Maires. A cet égard, un crédit de 200 000 francs a été ouvert pour manifester aux pauvres de Bordeaux une sollicitude particulière. En effet, des figues sèches en provenance des industries locales ont été expédiées (séance n° D, Extrait n° 18 de l'extrait du registre des délibérations du 26/12/1956). Ce sont ces liens très forts qui a fait qu'après l'indépendance le monument aux morts a été transféré dans cette ville (avec l'accord du président de l'A.P.C. de Béjaïa).



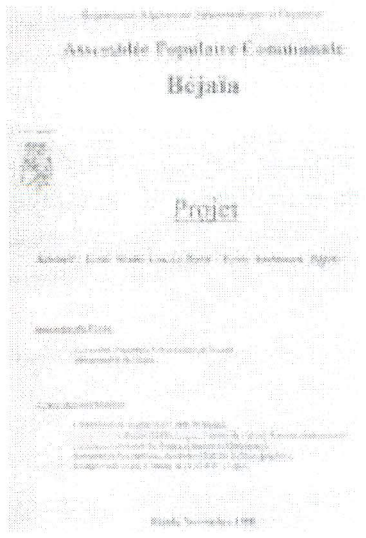
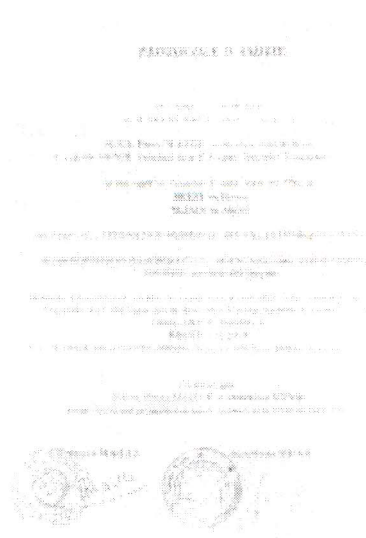
Article du journal Sud Ouest (Gironde), 1956

L'opportunité de relancer ce jumelage s'est présenté en l'an 2000, suite à l'invitation personnelle de Monsieur A. Juppé adressée à Mer R. Chabati pour participer à la Rencontre des Villes Euro – Méditerranéennes (Bordeaux, 30/11 – 01/12/2000). Profitant d'un séjour scientifique à Bordeaux et à la demande de Monsieur le Président de l'A.P.C. de Béjaïa, le Professeur D. Aïssani avait été reçu en audience à la Mairie de Bordeaux (cf. le Rapport de cette mission).

V – Brest, Portimao, Majorque, Pise, Tours,...

a) Brest (France)

Le protocole d'amitié entre les villes de Béjaïa et Brest a été signé en l'Hôtel de Ville de Brest le 24 mars 1995 par Pierre Maille, Maire de Brest et Abdelkrim Mendi, Président de la Délégation Exécutive Communale de Béjaïa, et ce, sous l'égide de la Fédération Mondiale des Villes Jumelées Cités Unies. Initié par le mouvement associatif des deux villes, ce protocole a été signé « *en vue de promouvoir des échanges d'ordre culturel, touristique, social et économique intéressant l'ensemble des citoyens* ».



*Protocole d'Amitié Béjaïa – Brest
(24 Mars 1995)*

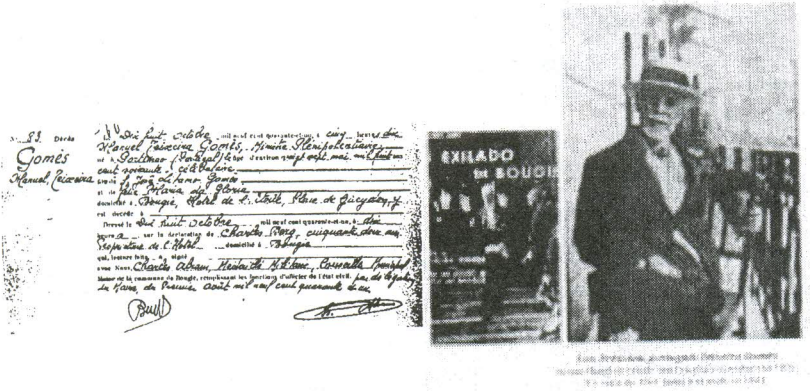
*Projet Internet : Ecole Amimoun
Béjaïa – Ecole Louise Michel Brest*

Dans ce cadre, plusieurs actions ont été initiées, notamment des échanges de délégations d'élus et d'enseignants, d'élèves et d'acteurs culturels,... Le projet le plus significatif a été initié en 1999. Il s'agit du projet *Internet : Ecole Louise Michel Brest – Ecole Amimoun, Béjaïa* [12].

b) Portimao (Portugal)

Le projet de jumelage avec Portimao avait été initié en 1997 dans le cadre des festivités du 930-ème anniversaire du transfert de la capitale du Royaume Hammadite de la Qal'a vers Bougie. Portimao est la ville natale de l'ex-président portugais Teixeira Gomès, qui avait vécu à Béjaïa une dizaine d'années. Il y est d'ailleurs décédé en 1941 et y sera enterré, avant que son corps ne soit rapatrié avec tous les honneurs quelques mois plus tard. L'Ambassade d'Algérie à Lisbonne avait été mise à contribution. Ce dossier a été suivi par Monsieur Rachid Sator (Ambassade) [2].

Dans une conversation téléphonique entre D. Aïssani et Monsieur Raïche (Ambassadeur), ce dernier nous a fait part du souhait des autorités locales de Portimao de concrétiser ce jumelage. Une démarche officielle auprès de la Direction Générale Europe (sous-direction de l'Europe du Sud), M.A.E a été entreprise. Une déclaration d'intention officielle de la Wilaya de Béjaïa a été envoyé avant le 10 septembre 1997. Monsieur Riache s'est alors déplacé le 15 septembre à Portimao.



L'ex-Président portugais Teixeira Gomès à Béjaïa (1933 – 1941)

Le programme du jumelage comprenait les points suivants :



Remise de la lettre du Maire de Lisbonne au Wali de Béjaïa (Novembre 1997)

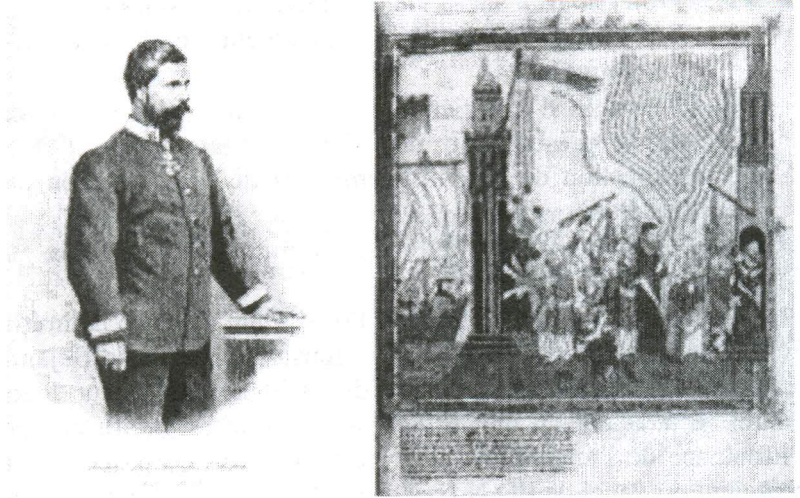
- Projet de recherche relatif à la vie et l'œuvre de Teixeira Gomès à Béjaïa (de 1931 jusqu'à sa mort en 1941).
- Projet d'échanges culturel et artistique. Une troupe musicale traditionnelle de Portimao a été officiellement invitée pour novembre 1997.
- Projet de film sur la vie et l'œuvre de Teixeira Gomès à Béjaïa (concrétisé par le documentaire de Charabi-Laggoune).
- Echanges d'expérience dans le domaine du tourisme, de la préservation des sites et monuments, de la protection de l'environnement et de l'organisation de festivals.
- Séjours de jeunes de Béjaïa à Portimao et vice versa.

C'est dans cet esprit que le Professeur Vitor Wladimiro Ferreira a été reçu en audience par Monsieur le Wali de Béjaïa, pour remettre une lettre du maire de Lisbonne, Monsieur Joao Soares. L'attachement du Portugal à ce projet est confirmé par l'insistance de l'ancien président portugais Mario Soares, alors président du Panel de l'O.N.U. à se rendre dans la ville de Béjaïa lors de sa mission en Algérie, et en particulier de visiter la chambre n° 13 de l'hôtel de l'étoile. Ce sera également le cas d'autres officiels de ce pays ces dernières années. Rappelons enfin le succès du film documentaire sur ce séjour à Béjaïa de Teixeira Gomès, réalisé par Nadia Cherabi et Malek Laggoune, pour l'exposition universelle de Lisbonne en 1998.

c) *Palma de Majorque*

Parmi les raisons à l'origine de ce projet, les rapports privilégiés entre Béjaïa et Majorque à l'époque médiévale. Les pêcheurs majorquins ont fréquenté le port de Bougie jusqu'au XIX-ème siècle (voir le témoignage du voyageur Peyssonnel datant de 1724). Rappelons également les séjours historiques du philosophe catalan Raymond Lulle en 1280, 1307, 1315,... et ses célèbres « *disputes* » avec les savants de la ville. Dernièrement, des contacts avec l'Université et les rapports entre les Associations Gehimab Béjaïa et des Amis de l'Archiduc à

Palma de Majorque ont relancé le projet. En effet, Louis de Habsbourg, Archiduc d'Autriche, qui avait séjourné à Béjaïa en 1899, a rédigé le fameux ouvrage «*Bougie, la perle de l'Afrique du Nord*». Or ce personnage possède un statut particulier à Majorque.



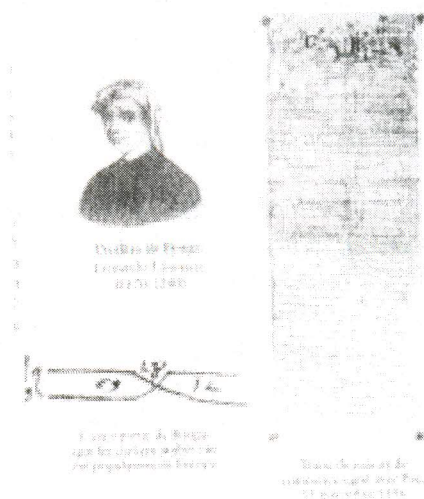
Deux symboles des rapports Béjaïa – Palma de Majorque : L'Archiduc d'Autriche Louis de Habsbourg (1899) et le Philosophe Catalan Raymond Lulle (1307).

d) *Pise*

Le projet de jumelage entre Béjaïa et Pise a été concrétisé lors du Congrès international «*Leonardo Fibonacci : Matematica e società nel Mediterraneo del secolo XIII*» et de l'exposition internationale «*Un Ponte sul Mediterraneo : Leonardo Pisano, la scienza araba et la rinascita della matematica in Occidente*» (20/11/02 – 23/11/02) [6]. Ces manifestations avaient été organisées à Pise et Florence par la Municipalité de Pise, la Province de Pise, les Universités de Pise et de Florence, la Région de Toscane,... dans le cadre de la célébration mondiale du **800-ème anniversaire de la publication du Liber Abaci**, célèbre ouvrage du premier grand mathématicien de l'Occident Chrétien, Léonardo Fibonacci

(1170 – 1240). Elles avaient été placées sous le Haut Patronage du Président de la République Italienne et de l'UNESCO et avaient vu la participation de tous les grands spécialistes mondiaux de l'histoire des mathématiques.

Lors de la cérémonie d'ouverture, le représentant de la ville de Béjaïa avait été invité à siéger à la Tribune officielle et à intervenir juste après les discours du Président de la Région de Toscane, du Maire de Pise, du Recteur de l'Université de Pise, et avant le Président de l'Académie Toscane des Sciences et des Lettres et le Représentant du Recteur de l'Université de Florence. Il y avait lu le Message de Félicitations du Président Directeur Général du Port de Béjaïa, adressé aux organisateurs, ainsi que la lettre adressée au Directeur du Port de Pise (Livourne). Ce geste, ainsi que le contenu de la lettre ont eu un impact considérable, en raison des rapports qu'avait eu Léonardo Fibonacci et son père avec le Port de Béjaïa.



Quelques Symboles des rapports Béjaïa – Pise

Le Professeur AÏSSANI avait ensuite donné la conférence, **«Mathématiques, Commerce et Société à Béjaïa (Bugia) au moment du séjour de Leonardo Fibonacci»**. Dans cette conférence, il avait été mis pour la première fois l'accent sur

l'impact des activités commerciales à Béjaïa dans la formulation de certains problèmes de l'ouvrage de Leonardo Fibonacci.

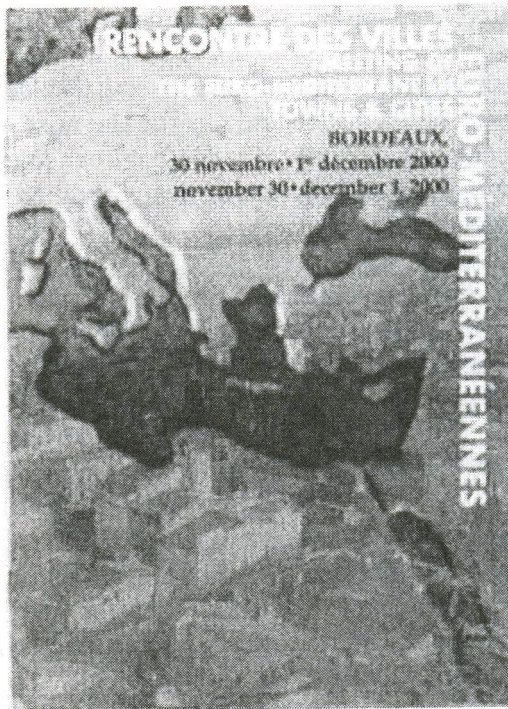
Le 21 Novembre 2002 à 10 Heures, le représentant de la ville de Béjaïa avait été reçu en audience par Monsieur le Maire de Pise. Il avait transmis la lettre et le cadeau de Monsieur le Maire de Béjaïa, la médaille du 930-ème anniversaire, ainsi qu'un certain nombre de dépliants. L'équipe dirigeante avait été fortement frappée par la taille de la ville de Béjaïa, les paysages, ainsi que l'importance du Port (actuellement le deuxième ou troisième port du Pays, alors que le port de Pise n'existe plus depuis 500 ans). Elle avait donc proposé de préparer un projet de jumelage entre les deux villes. Monsieur le Maire de Pise avait d'ailleurs transmis une médaille, ainsi qu'un cadeau à l'attention de Monsieur le Maire de Béjaïa.

e) *Autres*

Plus près de nous, rappelons les contacts avec la ville de Tours entre le Docteur Kazi Tani, élu de cette ville avec le 1-er Vice Président de l'A.P.C. en Octobre 2003.

VI – Béjaïa et la Commission Euro-Méditerranéenne

Cet apport de notre cité à la mise en place des « *rencontres intercommunales* » explique peut être la nomination de la ville de Béjaïa dans la Commission Euro-Méditerranéenne. En effet, c'est en l'an 2000 que le Maire de Béjaïa a été invité par Monsieur Alain Juppé, Député – Maire de Bordeaux, pour participer à la rencontre des villes Euro - Méditerranéennes. Cette rencontre, qui a réuni de nombreux acteurs locaux de l'Union Européenne et de la Rive Sud de la Méditerranée, des représentants de Gouvernements nationaux et des instances diplomatiques se situe sous l'égide de la présidence française de l'Union Européenne et dans le droit fil de la Conférence de « *Barcelone IV* ». Elle ambitionnait de démontrer que « *les villes ont un rôle moteur à jouer en vue d'impulser une nouvelle dynamique à la coopération Euro - Méditerranéenne* ».



La Ville de Béjaïa a fait partie de la commission Euro - Méditerranéenne

VII- Béjaïa et la CPVHM

a) La CPVHM

La CPVHM (Conférence Permanente des Villes Historiques de la Méditerranée) a été officiellement constituée le 16 Mai 1998. Sa principale mission est d'encourager la coopération entre les villes historiques de la Méditerranée :

- pour promouvoir la connaissance historique et systématique des éléments constitutifs, tant communs que spécifiques de ces villes, aussi bien du point de vue physique que juridique (architectonique et environnemental) que du point de vue juridique (organisation interne des villes et leur rôle externe dans

leurs organisations étatiques et communautaires respectives) ;

- pour contribuer à leur gestion et à leur développement à partir de la sauvegarde et de la mise en valeur des « centres historiques » et de l'environnement ;
- pour l'auto-amélioration des conditions de vie des populations concernées.

En ce qui concerne ses moyens d'action, la CPVHM encourage la mise en place des programmes de recherche communs. Elle offre des moyens de contact et facilite et encourage l'échange d'informations et d'idées.

b) Début des contacts CPVHM – Ville de Béjaïa (1997)

Située au cœur de l'espace méditerranéen, la ville de Béjaïa renferme de nombreux vestiges historiques et sites naturels qui témoignent encore de nos jours des fastes de sa longue histoire. Son tissu urbain est caractérisé par une continuité ininterrompu d'occupation depuis l'antiquité. C'est peut être ce passé prestigieux qui explique la volonté des initiateurs de la CPVHM d'y associer, depuis le tout début, la ville de Béjaïa. De fait, dès le 03 Novembre 1997, le délégué de la ville d'Alghero, assurant le secrétariat, écrivait au Comité d'organisation du Colloque International « *Béjaïa et sa région à travers les âges : Histoire, Société, Sciences, Culture* », pour souligner sa conviction que « *la participation de Béjaïa à la CPVHM était très importante* » et demandait à ce que l'on soit leur porte parole auprès de la Municipalité.

Saisie par les Comités du Colloque, la Municipalité a immédiatement répondu. Dès le mois de décembre 1998, le Conseil Municipal approuvait à l'unanimité le principe d'adhésion de la ville de Béjaïa à la CPVHM.

إذاعة : الإصغاء إلى المؤتمر العالمي للمدن
التاريخية عروس المتوسط

عروض الرئيس على أعضاء المجلس الشعبي الثقافي الوطني التالية :
وعليه أن يطلع عليه كافة ملفات دعوة المحاضرين كمشاهدة في
المؤتمر كما يتم كذلك الأرشيف عروس المتوسط التاريخي إضافة ما بين
19 و 20 أبريل 2009 بالبريد
في غاية الخروج الرئيس على اعتماد المجلس لإصدار بطاقة خاصة
في هذا المؤتمر وكذا تعيين العضوات المشاركين فيه .
بعد العرض و المناقشة « مسائل القضاء المدني بالإجماع على
مشاهدة وثيقة مقدمة مقدمة في المؤتمر العالمي للمدن التاريخية عروس المتوسط
المتوسط و تعيين السيدة رئيسة شياطين رئيس المجلس الشعبي الثقافي و
مجالس العمل رئيسة «عروس» كمشاهدة بطاقة في المؤتمر
التاريخي لسنة

تسليم الوثائق
إحصائية استطلاعية طبق الأصل
المؤتمريين



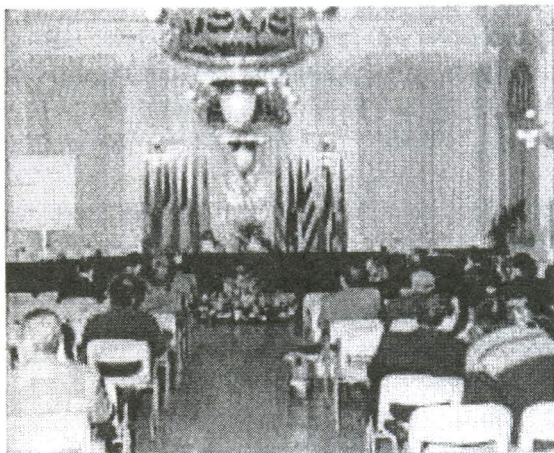
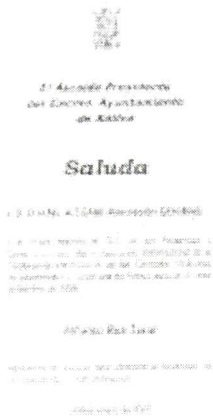
Délibération historique de l'APC en date de Décembre 1998

c) Xativà (1999) : Dimension méditerranéenne et adhésion

1) L'adhésion :

L'adhésion de la ville de Béjaïa à la CPVHM s'est concrétisée à Xativà – Valence (Espagne) en février 1999, lors de l'Assemblée Générale de la Conférence Permanente. En effet, et en tant que représentant de cette cité, le Professeur Djamil Aïssani a tout d'abord présenté le vendredi 19 février 1999 au IV-ème séminaire international de la CPVHM la communication : «*Impact de la Méditerranéité sur le développement de la ville de Béjaïa* » (voir la publication [3]). Il a ensuite participé à l'Assemblée générale de la CPVHM. En présentant la délibération de la Municipalité de Béjaïa, le Professeur Aïssani a rappelé les rapports privilégiés qui ont existés au Moyen Âge entre les villes de Xativà et Valence d'une

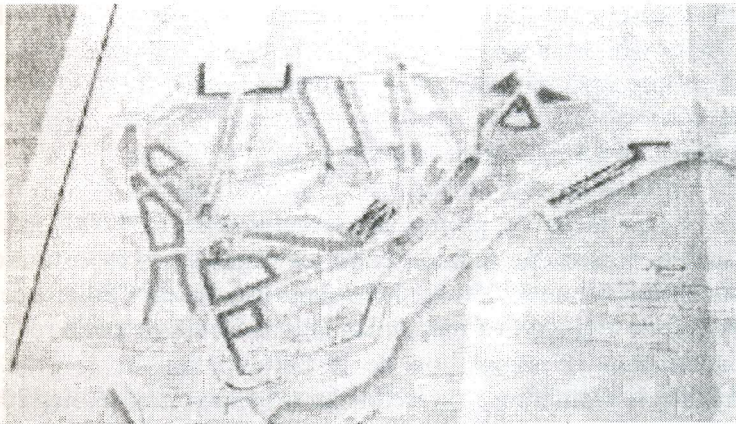
part, et la ville de Béjaïa d'autre part (voir les savants originaires de ces villes cités par le bio-bibliographe de Béjaïa al-Gubrini). L'adhésion de la ville de Béjaïa a été approuvée par acclamation. Il a été retenu dans le procès verbal le principe de la collaboration de la CPVHM aux idées de projets présentés par la ville de Béjaïa. La forme de la collaboration sera clarifiée ultérieurement par les deux parties, lorsque la CPVHM sera saisie officiellement par les services concernés.



Adhésion de la Ville de Béjaïa à la CPVHM (Xàtiva - Valence, Février 1999)

2) La dimension méditerranéenne

Lors du *IV-ème Séminaire International*, il a été rappelé les actions menées pour valoriser la dimension méditerranéenne de la ville de Béjaïa. Plusieurs de ces actions vont dans le sens des objectifs de la Conférence Permanente des Villes Historiques de la Méditerranée. La mise en œuvre de certaines d'entre-elles ont nécessité la collaboration de différentes structures de la Wilaya. Lors de la Table Ronde «*La Ville Historique de Béjaïa : Urbanisme, Architecture et Méditerranée*» (Colloque International sur Béjaïa – Novembre 1997), il avait été examiné la problématique de la sauvegarde du patrimoine bâti historique. Il a été ainsi relevé les points suivants :



Premier plan d'alignement de Béjaïa - 1849

- la question du classement des monuments historiques ;
- l'état dans lequel se trouve les sites historiques ;
- le répertoire des monuments historiques ;
- la politique de restauration en amont du patrimoine historique bâti ;

C'est pourquoi il a été mis l'accent sur la nécessité d'une approche globale dans la gestion et la préservation dudit patrimoine, étayée par les actions suivantes à initier :

- Identifier les acteurs de la préservation et leurs champs d'intervention ;
- La préservation, la restauration et les interventions sur le tissu urbain historique doit être considéré comme prioritaire ;
- La formation professionnelle des acteurs intervenants dans la restauration et la préservation du tissu urbain historique et les monuments et sites historiques ;
- L'implication des associations dans le montage financier des opérations de sauvegarde du centre historique de Béjaïa ;
- Création d'un office local chargé de la sauvegarde et de la réhabilitation du tissu historique urbain de Béjaïa ;
- Instaurer une tradition de coopération permanente avec l'université dans le domaine de la prise en charge du patrimoine bâti ;

- Instaurer un réseau d'échange entre les villes méditerranéennes (et Béjaïa), dans le cadre de la préservation des tissus urbains originaux.

d) Béjaïa (05 Mai 1999) : idées et projets

Les idées de projets à présenter à la *CPVHM* ont été discutées lors d'une réunion entre les organismes et institutions concernées, tenue le 05 Mai 1999 dans la salle de Conférence de l'A.P.C de Béjaïa. Les recommandations issues de cette réunion concernaient la préparation de la participation de la ville de Béjaïa à la Conférence de Bethleem (Palestine) en février 2000. La principale proposition était de privilégier les idées de projets présentées à Xativà en février 1999. Ces idées ont donc été développées et ont abouties à la présentation de projets concrets : le projet de restauration du Fort Gouraya et le projet de l'aménagement de la Casbah (voir le P.V. de cette réunion, signé par le 1^{er} Vice Président de l'A.P.C., le Chef de la Circonscription Archéologique, le Directeur du Parc National du Gouraya et le Président de l'Association GEHIMAB). La formule retenue étant que la responsabilité des projets incombe aux responsables des sites (P.N.G., C.A.B. et A.P.C. de Béjaïa).

e) Alghero : inscription des projets et rôle de la Société Civile

1) Inscription du projet de Restauration du Fort Gouraya

Le projet de restauration du Fort Gouraya, présenté par la Ville de Béjaïa a été retenu par la *CPVHM* lors des Cours – Conférences d'Alghero (Juillet 1999). La *CPVHM* a proposé que ce projet soit élargit à une analyse spécifique de la participation de la société civile et de la population à l'aménagement urbain, ainsi qu'au développement de la coopération dans les domaines économiques et culturels. Il a été suggéré que ce projet soit mis en oeuvre dans le cadre d'une coopération décentralisée entre les villes de Xativà – Valence (Espagne) et Béjaïa (Algérie). Le Professeur Antonio Colomer Viadel, Président du Conseil Espagnol des Etudes Ibéro-Américaines a été chargé de l'établissement et du suivi des contacts avec la Mairie de Xativà (Espagne). A cet égard, une mission d'experts a été dérogée et

devait se rendre à Béjaïa les 20 et 21 septembre 1999 afin d'établir un contact avec les responsables algériens du projet, et surtout faire un état des lieux. Cette mission était composée des professeurs Alvaro Gomez-Ferrer Bayo (Président de la Société Espagnole des Urbanistes), Nezvat Ilhan (Consultant de la Municipalité Métropolitaine d'Istanbul) et Tatiana Kirova (Vice Présidente de l'Icomos International).

En effet, les conclusions opérationnelles d'Alghero (22 Juillet 1999) précisent que *«Prendre en charge, selon les possibilités de la CPVHM, des projets déterminés de conservation/mise en valeur des villes appartenant à la CPVHM même, dont le prochain projet (après le projet du plan de conservation et général de Bethleem, déjà en marche grâce à l'appui spécifique de la municipalité d'Alghero) devra être le projet présenté par la ville de Béjaïa, qui va être proposé pour un appui spécifique à la ville de Xativà, dont le Maire à la Présidence exécutive de la CPVHM, avec le soutien scientifique de l'Université de Valence et de l'INAUCO – Intituto Intercultural para la Autogestion y la Accion Comunal (voir protocole à part)»*.

2) Rôle de la Société civile dans l'aménagement urbain

Pendant longtemps, les acteurs dans le domaine de la protection des sites et monuments ont été confrontés à l'insuffisance des textes de lois, et lorsque ces textes existaient, ces acteurs se heurtaient à des difficultés d'application.

Lors des Cours – Conférence d'Alghero, il a été présenté l'ensemble des textes juridiques et techniques relatifs aux modalités de prise en charge des sites historiques. Une approche juridico-institutionnelle de protection du patrimoine culturel des villes historiques a été analysée. Il a été discuté la manière de construire une coopération efficace entre les villes historiques de la Méditerranée. A cet égard, la ville de Béjaïa a servi de support aux discussions.

La nouvelle législation algérienne de protection des sites et monuments est formulée dans l'avant-projet d'ordonnance

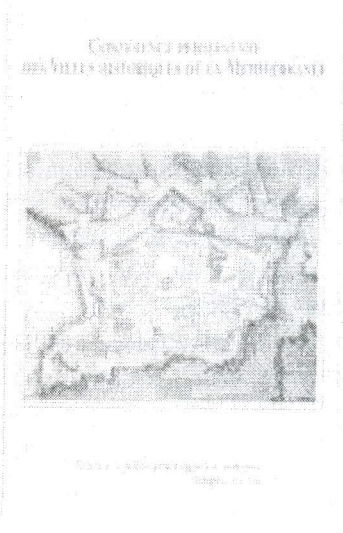
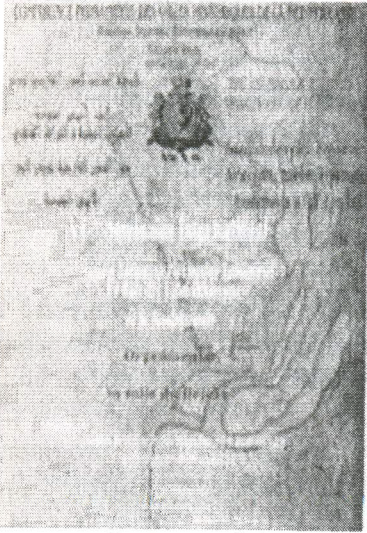
relatif à la protection du patrimoine culturel. Ce projet se présente comme une refonte de l'ordonnance n° 67 – 281 du 20 décembre 1967. Traitant aussi bien des fouilles que des monuments, cités et ensembles urbains ou ruraux ayant un caractère prédominant des zones d'habitat, permet enfin à l'approche nationale du patrimoine de s'ouvrir sur de nouvelles perspectives et d'étendre la notion de légitimation patrimoniale au delà des édifices ponctuels monumentaux et vestiges archéologiques. Ainsi, en créant des secteurs à sauvegarder, définis comme des ensembles urbains ou ruraux habités et constituant des zones d'habitats à valeur culturelle, cette nouvelle législation permettra peut-être une prise de conscience des habitants.

Se situant dans les objectifs des Cours - Conférence, il est intéressant de s'attarder sur le rôle que peut jouer la société civile dans l'aménagement urbain. Or cette dernière a joué un rôle important dans la prise en charge par les pouvoirs publics du projet de réhabilitation de la Casbah de Béjaïa et la cession de l'édifice de l'ex-tribunal au profit du secteur culturel. Ce projet officiel de la Wilaya de Béjaïa avait fait l'objet d'une étude technique, financée par l'état algérien et par l'Unesco, et avait été approuvée par les différents services techniques de la Wilaya. Il s'agissait de la restauration d'un grand périmètre urbain contenant des édifices de différentes périodes. L'étude avait pour objectif de redonner vie à cet ensemble en l'intégrant à la dynamique urbaine de la ville, en le restituant au public, et ce, dans le cadre d'activités adaptées et dans le respect de l'intégrité des édifices. Les activités culturelles y ont été privilégiées, ainsi que des services d'accompagnement pour le public. L'aménagement paysager des espaces extérieurs a également tenu compte de ces considérations.

VIII) La CPVHM à Béjaïa

Le projet d'organisation à Béjaïa en novembre 2003 du VI-ème Séminaire International de la ***CPVHM*** (*Conférence Permanente des Villes Historiques de la Méditerranée*), sous le thème "***Acteurs Locaux et Patrimoine Immatériel en Méditerranée: Le Rôle des Villes Historiques***", était une

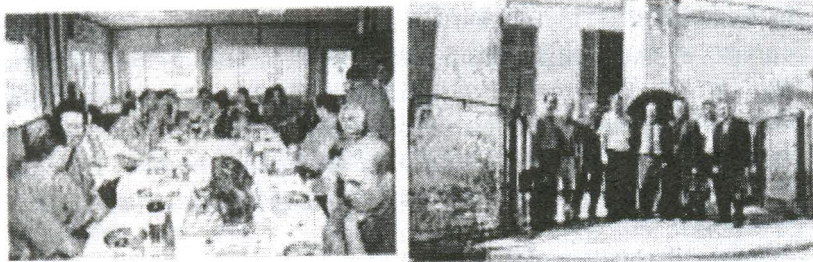
proposition faite par la Conférence des Maires (cf. l'entretien de Messieurs Pierangelo Catalano, Directeur de l'*ISPROM (Istituto di Studi e Programmi per il Mediterraneo)* et Secrétaire Général du Comité pour les études Méditerranéennes, Abdelkader Sid Ahmed et Augustin Perelli, co-Responsables du programme *EUROMED Héritage II* avec Monsieur le Ministre Algérien de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement - Alger, le 10 mars 2002) et la lettre de Monsieur Giovanni Lobrano, Délégué de la ville d'Alghero (Sardaigne), assurant le secrétariat de la *CPVHM*.



Documents de la CPVHM, Béjaïa, Novembre 2003

Cette proposition était une conséquence de l'action dynamique de la Ville de Béjaïa, qui dès 1999, a été la première ville de la rive sud de la Méditerranée à avoir pu adhérer à cette organisation, grâce à la délibération historique de l'*A.P.C. (Conseil Municipal)* en date du 28 décembre 1998, et à sa participation à l'Assemblée Générale de la *CPVHM* de Xàtiva (Espagne). Les initiateurs de cette proposition étaient persuadés que le séminaire de Béjaïa "*est une occasion historique*" pour donner un nouveau souffle à leur organisation, notamment en identifiant et en levant les obstacles administratifs et les appréhensions que rencontrent les villes du Sud. Ils espéraient

ainsi pouvoir rééquilibrer la parité entre les villes des deux côtés de la Méditerranée.



Réunion de préparation de la CPVHM, Béjaïa, Mai 2003

D'un autre côté, les organisateurs étaient convaincus que cette manifestation permettrait à la ville de Béjaïa de consolider sa dimension internationale, et surtout de capitaliser les actions engagées ces dernières années (*CPVHM, Commission Euro-Méditerranéenne* et Réseau *Dynmed*). Parmi elles, citons:

- Le projet de restauration du Fort Gouraya entre les municipalités de Béjaïa et Xàtiva - Valence (Espagne - voir les conclusions opérationnelles d'Alghero, Juillet 1999);
- Le réseau *Dynmed*, notamment le programme « *Filières innovantes, patrimoine et savoir-faire locaux en Méditerranée* », et dont l'oléiculture et la céramique ont été retenus pour la région de Béjaïa. Cette action s'est d'ailleurs concrétisée par l'organisation d'un Workshop sur l'oléiculture à la station de recherche INRA Oued Ghir les 01 et 02 Décembre 2003.

a) Le Patrimoine culturel [15]

L'expérience et l'activité de la CPVHM ont montré que la gestion (sauvegarde et mise en valeur) du patrimoine culturel, tout en se référant à l'irréductible individualité des situations locales, peut tirer profit d'une stratégie supranationale, dans laquelle les Villes, les Institutions locales et les Institutions

centrales, qui sont confrontées à une problématique commune, peuvent atteindre leur objectifs et développer leur capacités, visant à l'harmonisation des programmes et des politiques d'intervention. C'est dans ce cadre que se situe le projet de création de **Centres pour la sauvegarde et mise en valeur des savoir-faire méditerranéens**, dont le premier a été envisagé dans la Ville historique de Bonifacio, sur la rive sud de l'île méditerranéenne de Corse (cf. texte de A. Sid Ahmed et A. Perelli [15]).

D'autre part, il existe un haut degré de connexion entre la mise en valeur du patrimoine culturel et l'amélioration de la qualité de vie dans les villes. En même temps, l'économie et la culture internationales reconnaissent au patrimoine historique une valeur fondamentale de ressource visant non seulement des objectifs de promotion culturelle, mais également de dynamisation économique et productive. Dans ce domaine, la contribution fait référence à une expérience étroitement liée à un Projet de recherche-action, organisé dans le cadre du Programme EUROMED Héritage II, élargi à la région méditerranéenne dans son ensemble, à partir d'une approche du patrimoine fondée sur la **valorisation des savoir-faire locaux** des sociétés méditerranéennes.

a) Patrimoine culturel et Savoir - faire locaux [15]

L'hypothèse de départ des actions citées précédemment est basée sur un certain nombre d'acquis synthétiquement indiqués comme suit:

- 1) L'élargissement de la notion de "patrimoine culturel" aux savoir-faire locaux, composante fondamentale des identités culturelles méditerranéennes ;
- 2) La reconnaissance de l'utilité et de l'importance des leçons tirées des expériences réussies ne doit pas se traduire par un pur et simple transfert d'expériences, connaissances, modèles et techniques, mais par la mise en place d'un partenariat euro-méditerranéen, dans l'esprit de la Conférence de Barcelone ;

- 3) La mise en place d'actions de valorisation doit coupler activité de recherche et de connaissance, à des projets pilotes qui sont à la fois spécifiques aux filières supranationales de savoir-faire et, en même temps, compatibles avec les caractéristiques des identités culturelles locales ;
- 4) La mise en œuvre de politiques de valorisation du patrimoine fondées sur les savoir-faire ne pourra se faire qu'à travers la participation d'une pluralité d'acteurs, institutionnels et non institutionnels (collectivités locales, associations de citoyens et de producteurs, Chambres de Commerce et de Métiers, Universités et Centre de Recherche Technique et pour l'Innovation, etc.). Le rapport de tous ces acteurs avec les institutions publiques locales représente le nœud crucial d'un « pacte » visant à intégrer les différentes instances économiques, culturelles et sociales dans un programme de valorisation unitaire et intégré du patrimoine

c) Le Programme Savoir - faire

L'objectif de base du programme de valorisation des savoir-faire locaux (cf. [13]), dans les différentes filières, est celui de permettre aux Pays méditerranéens de tirer partie de leur patrimoine culturel, souvent important, comme le montrent les réussites parfois éclatantes de certains Pays du monde méditerranéens dans la dynamisation et l'intégration économique de ces filières.

Les bénéfices attendus de cette stratégie de valorisation des savoir-faire locaux sont multiples au-delà même de la dimension culturelle:

- 1) création d'emplois et d'activités ;
- 2) approvisionnement en matières premières des industries (agro-alimentaire, construction, commerce, meubles, textiles, rénovation du patrimoine bâti, maroquinerie, tourisme, etc.) ;
- 3) création d'infrastructures territoriales ;
- 4) protection et valorisation du territoire ;
- 5) croissance des exportations, de la consommation des ménages ;

- 6) réduction des importations ;
- 7) apport non négligeable dans les domaines cruciaux de la formation des hommes et de l'émergence des capacités scientifiques et technologiques.

Ces bénéfiques, par ailleurs, ont besoin du recours massif aux industries liées à l'information et à la communication pour la dynamisation des filières de savoir-faire locaux. La Déclaration de Barcelone a souligné le rôle crucial de ces industries dans la dynamisation des systèmes productifs du Sud et l'amélioration de leur compétitivité externe dans le cadre de l'objectif de création de la zone de libre-échange euro-méditerranéenne [15].

d) Le Patrimoine matériel et immatériel

Me situant dans les objectifs de cette conférence, il est intéressant de s'attarder sur le rôle que peut jouer la société civile dans l'aménagement urbain. Le retour vers le patrimoine architectural, sa relecture et sa conservation, sous-entendent la récupération de la mémoire collective en déperdition, vise la conservation du code opératoire contenu dans le savoir faire ancestral, dans le but d'en faire un tremplin et la norme pour l'innovation.

La prise en charge de notre patrimoine immatériel est devenu ces derniers temps une des préoccupations de la société civile. Dans son rapport 2000 sur la Culture, l'Unesco spécifiait que « *l'humanité devrait élargir son concept de patrimoine culturel afin d'ajouter aux monuments célèbres et aux sites naturels les patrimoines immatériels que sont les traditions et les coutumes* ». Ainsi, la question essentielle que l'on se pose est : « *Comment allier le développement avec nos coutumes et traditions afin que notre jeunesse puisse avoir des repères conformes aux fondements de notre nation?* ». Dans cet esprit, le thème du VI-ème séminaire international est à plusieurs titres d'actualité. En effet, la valorisation des savoir faire des acteurs locaux dans les domaines de l'activité socio-économique doit être un objectif primordial de tout esprit rationnel investi de la mission du développement local et régional.

Les questions qui nous préoccupent sont les suivantes : De quels savoir faire disposons nous ? Comment aider les acteurs locaux à valoriser leurs savoir faire ?

En ce qui concerne la ville de Béjaïa, il est utile de rappeler les actions menées ces dernières années pour valoriser son patrimoine immatériel (Soufisme [7], Iconographie ancienne, Galerie Aubry,...). Ces actions ont parfois été concrétisées dans le cadre de coopération internationale (financement par le fond canadien pour la restauration d'*Afniq n'Ccix Lmuhub*, projet Manumed pour la réhabilitation de la *Zawiyya*-Institut de Chellata,...). La spécificité des savoir faire locaux à Béjaïa a été pris en compte lors du Colloque International *Béjaïa et sa Région à Travers les Âges* [2]. Ainsi, dès 1997, une étude a été menée pour identifier les régions ayant des traditions dans le domaine de l'artisanat. Le dépliant *Repères* énumère les poteries artisanales (Ighil Ali, Béjaïa et Fenaïa), les vanneries (Souk ou Fella), les Dinanderies d'Art (Tazmalt), les Bijouteries (El Kseur), Les Maroquinerie (Kherrata), les Tapisseries (Timezrit, Il Maten), les Sculpteurs et Tourneurs sur bois (Takrietz, Souk el Tenine et Biziou).

e) Préparatifs

Les préparatifs de ce séminaire ont nécessité plus d'une année d'efforts. Une soixantaine de municipalités répondants aux critères définis par la Conférence Permanente ont été contactées. A la demande de Monsieur Chérif Rahmani, Ministre de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement et de Monsieur le Ministre Délégué à la Ville (nouvelle création de Mai 2003), il a été suggéré que les mots « *pouvoirs locaux* » soient remplacés par les mots « *acteurs locaux* ». Le thème est donc devenu « *Savoir faire locaux et acteurs locaux* » et pour rester dans la terminologie UNESCO (Conférence d'Istanbul d'octobre 2002), « *Acteurs locaux et patrimoine immatériel : Le rôle des Villes Historiques* ».

Les autorités nationales ont été informées en Mai 2003 : Présidence de la République, Premier Ministre, Ministre de la Communication et de la Culture, Ministre de l'Aménagement du

Territoire et de l'Environnement et Ministre Délégué à la Ville, le Président du C.N.E.S. Un certain nombre de personnalités nationales ont été touchées. Le principe de la Conférence a été bien accueilli.

Les objectifs de la conférence se ramenaient à plusieurs points :

- donner son plein sens à cette dernière en faisant adhérer plusieurs dizaines de villes du sud et de l'est de la Méditerranée ;
- rééquilibrer la partie Nord en faisant adhérer d'autres villes espagnoles, françaises et portugaises.
- donner sa place à la protection et à la dynamisation du tissu économique et social des villes, condition de leur pérennité ;
- Rééquilibrer dans les divers volets l'expertise en identifiant un certain nombre d'experts de haut niveau du Sud et de l'Est.

Notre principale satisfaction est d'avoir pu mettre en place un programme scientifique équilibré.

f) Thèmes des ateliers

Organisées avec la collaboration de *I'ISPRM* et du Programme *EUROMED HERITAGE II*, ainsi qu'avec la participation de *I'ICOMOS-CIVVIH*, les conférences du VI-ème Séminaire International de la *Conférence Permanente des Villes Historiques de la Méditerranée* ont été présentées dans plusieurs langues de la Méditerranée : berbère, arabe, français, anglais, italien, espagnol, portugais. Néanmoins, les langues officielles retenues ont été l'arabe et le français et s'est pourquoi la seule traduction simultanée a avoir été assurée est la traduction arabe – français.

En accord avec le Président de la *Conférence*, Monsieur Hanna Nasser (Maire de Bethléem), le Président de la Commission, Monsieur Alfonso Rus Terol (Maire de Xàtiva) et

le Secrétaire de la *Conférence*, Monsieur Marco Tedde (Maire de Alghero), Monsieur Rachid Chabati, Maire de Béjaïa, a souhaité la bienvenue aux participants. Il a notamment affirmé : « *Nous sommes persuadés que les résultats de nos travaux permettront à la ville de Béjaïa d'affermir sa stratégie de développement, sa stratégie de valorisation et de préservation de son patrimoine historique, et surtout, à la CPVHM, d'étendre son champs de rayonnement* ».



Cérémonie d'ouverture de la CPVHM, Béjaïa, Novembre 2003

1) Les Ateliers :

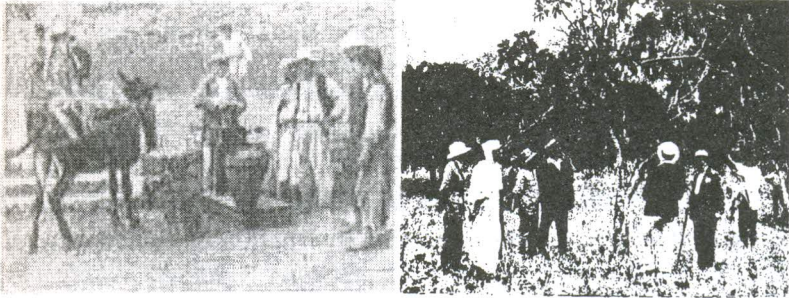
Les ateliers suivants ont été mis en place :

- Villes historiques et développement (S. Hachi - Algérie)
- Acteurs locaux et stratégies de valorisation des savoir-faire locaux (R. Chamli – Tunisie ; J.B. Lantieri – France)
- La valorisation des savoir-faire en pratique (Bassam El Hachem – Liban).
- Expériences concrètes et esquisse de projets pilotes Euromed – Héritage II (Claudio Torres – Portugal)
- Politique, Instruments et Mécanismes de valorisation des savoir-faire locaux (A. Seraj, Mohammedia – Maroc)

- Acteurs locaux et projets de coopération internationale (Elias Dieck, Palestine)

2) Réunion d'experts :

Par ailleurs, une réunion d'experts a été organisée. Coordonnée par Monsieur M. Kasmi (Algérie), elle avait pour thème : «*Le Centre Méditerranéen des savoir-faire locaux de Béjaïa* ». Il s'agissait de dégager des orientations pour la mise en place de ce centre implanté sur la rive sud de la Méditerranée (voir le Procès Verbal de cette réunion). L'urgence et l'importance de ce projet peut être apprécié à travers l'exemple de la figue sèche. En effet, dès 1930, une action avait été menée par les Chemins de Fer Algériens de l'Etat pour permettre aux producteurs locaux de confronter leur savoir faire. Organisée à Sidi Aïch et Bougie du 06 au 12 Octobre 1930, La Semaine du Figuier avait pour objectif de présenter les procédés utilisés dans les autres pays producteurs afin de permettre à la production de la région de Sidi Aïch de se placer sur les principaux marchés d'Europe (cf. [18]).



*La Semaine du Figuier (Sidi Aïch, Octobre 1930)
Présentation de Savoir Faire, Figueraie de la Famille Yanat*

3) Réunion des Maires.

Le 29 Novembre 2003 à 18 Heures a été organisée l'Assemblée Générale des Maires de la **CPVHM** (voir le Compte Rendu qui a été rédigé par les rapporteurs à la suite de cette opération).

Conclusion

L'organisation à Béjaïa en Novembre 2002 de la *CPVHM* et du VI-ème Séminaire International a donc parachevé un processus et ouvert des perspectives nouvelles. En effet, pour la première fois depuis l'indépendance de l'Algérie, une ville de province a eu la possibilité de jouer un rôle « politique » à l'échelle internationale. Cette manifestation s'est déroulée au moment où la Méditerranée enregistrait une « agitation diplomatique » (lutte contre le terrorisme, entrée de la Turquie dans l'U.E., conférence 5+5, rivalités Euro-Américaines dans le Maghreb,...) [11]. D'autre part, dans son projet de rapport ayant pour thème « *la prise en charge des actions de l'environnement au niveau des collectivités locales* », le CNES (Conseil National Economique et Social – Algérie, 2002) plaidait pour l'émergence d'un « *pouvoir local* » qui soit à la fois suffisamment autonome financièrement pour définir et gérer les politiques à même de pallier aux problèmes de chaque région.

Il est cependant dommage que la situation politique algérienne confuse de la fin de l'année 2003 (crise de la Kabylie, proximité des élections présidentielles,...) n'ait pas permis d'exploiter pleinement cette opportunité.

Références

[1] Aïssani D., *Bougie l'ancienne, le mouvement intellectuel et la Méditerranée*. Actes du Colloque International : «*Béjaïa et sa Région à Travers les Âges : Histoire, Société, Sciences, Culture* », Béjaïa, Novembre 1997, pp. 35 et suivantes.

[2] Aïssani D., *Béjaïa et sa Région à Travers les Âges*, Revue Tiziri n° 11, Bruxelles, Mars 1998, pp. 06 - 12

[3] Aïssani D., *Impact de la Méditerranéité sur le Développement de la Ville de Béjaïa*. In the Book, «*La Ciudad, Elemento de Identidad y Factor de Desarrollo del Meterràneo: Historia y Perspectivas*», Xàtiva – Valencia (España), 1999, pp. 401 – 412.

[4] Aïssani D., *Rôle de la Société civile dans l'Aménagement urbain : cas de la ville de Béjaïa*, Actes du Cours – Séminaire «*Urbs et Civitas* », Alghero – Sardaigne, Juillet 1999.

[5] Aïssani D., *La Ville Historique de Béjaïa : Architecture, Urbanisme et Méditerranée*. Accepté pour communication au Séminaire sur l'Urbanisme, Béjaïa, 1999.

[6] Djamil Aïssani e Dominique Valerian, *I Rapporti tra Pisa e Béjaïa (Bugia) in Epoca Medievale: un contributo alla costruzione della "Mediterraneita"*, In the Book "**Pisa e il Mediterraneo**", a cura di Tangheroni M., Skira Ed., ISBN : 88-8491-520-1, Pisa, 2003, pp. 235 – 244.

[7] Aïssani D., *Le Soufisme au sein du Mouvement Intellectuel à Béjaïa et sa Région*, Actes du Colloque International «*Mouvement Intellectuel et Chemins de la Vérité* », Maison de la Culture, Béjaïa, Septembre 2003.

[8] Augarde J. et al., *Les Jeunes de Bougie construisent l'Eurafrique de l'amitié*, Imprimerie de la Renaissance, Troyes, 1956.

[9] Augarde J., *Des conditions de l'évolution de l'habitat dans une perspective de développement : un exemple Bougie*. Communication rédigée à la demande de Monsieur le Professeur Emile Sicard, pour un séminaire tenu à Mexico, 1962.

[10] Camps-Fabrer H., *L'Olivier et l'Huile dans l'Afrique Romaine*, Gouverneur Général de l'Algérie Ed., Imprimerie Officielle, Alger, 1953.

[11] Morville P., *Méditerranée : l'agitation diplomatique*, In «*Le Quotidien d'Oran* », 04/12/03, p. 14.

[12] Righi M., Tatah M. et Aïssani D., *Béjaïa, Internet et les Mathématiques*. Actes de **EMA'99** (Séminaire National sur l'Enseignement des Mathématiques en Algérie), El Marsa (Alger), Novembre 1999, pp. 06 et suivantes

[13] Royer J., *Etudes des conditions concrètes de l'Urbanisme dans l'agglomération bougiote*, Cours et Conférence de Juillet 1962 à Bougie, Béjaïa, 1962.

[14] Royer J., *Bougie – Urbanisme*, Paris, n° 73, pp. 46 – 47.

[15] Sid Ahmed A. et Perelli A., *Acteurs Locaux et Patrimoine Immatériel : le rôle des villes historiques de la Méditerranée*, Document Introductif, Proceedings de la CPVHM, Béjaïa, Novembre 2003.

[16] Veller A., *Monographie de la Commune Mixte de Sidi Aïch*, Aïssani D. et Scheele J. Editeurs, Ibis Press, Paris, 2004.

[17] Zeghlache H., Sadaoui K., and al., *Proposition de modèles d'enchaînement historique et environnemental pour la revitalisation des milieux menacés. Equilibre Ville-Nature. Cas de Béjaïa et sa région*. Projet de Recherche Andru, 1998.

L'expérience et l'activité de la Conférence Permanente des Villes Historiques de la Méditerranée ont montré que la thématique de la sauvegarde et de la gestion du patrimoine, qui relève également du VI^e Séminaire International de la CPVHM à Béjaïa, tout en se référant à l'irréductible individualité des situations locales, peut tirer profit d'une gestion transnationale des activités de valorisation, dans lesquelles les villes, les institutions locales et centrales qui sont confrontées à une problématique commune, peuvent atteindre leurs objectifs et développer leurs capacités, visant à l'harmonisation des programmes et des politiques d'intervention.

Comme on le sait, il existe un haut degré de connexion entre la mise en valeur du patrimoine culturel et l'amélioration de la qualité de vie dans les villes. En même temps, l'économie et la culture internationales reconnaissent au patrimoine historique une valeur fondamentale de ressource économique et privilégient des actions de réhabilitation visant non seulement des objectifs de promotion culturelle, mais également de dynamisation économique et productive. Par ailleurs, ce volume postule l'hypothèse d'une liaison étroite entre la problématique de la sauvegarde du patrimoine, le rôle des institutions locales comme acteurs de gestion du territoire et leur fonction décisive en tant qu'articulation entre les décisions du niveau national-international et les exigences de vie et de participation démocratique des sociétés locales.

Dans ce domaine, l'ouvrage fait référence à un double ordre d'expériences : (1) un Projet de recherche-action, organisé dans le cadre du Programme EUROMED Héritage II, élargi à la région méditerranéenne dans son ensemble, à partir d'une approche du patrimoine fondée sur la valorisation des savoir-faire locaux des sociétés méditerranéennes et (2) l'activité de réhabilitation et de mise en valeur de la Vieille Ville de Bethléem, où la valorisation des savoir-faire locaux a été replacée dans le contexte de la restauration et récupération du patrimoine architectural, ainsi que dans le cadre de la mise en valeur du patrimoine culturel local dans son ensemble. Cette approche a permis d'interpréter de façon tout à fait innovante le thème de la « construction » de l'institution municipale en tant qu'acteur principal de gestion du territoire.

L'hypothèse de départ des actions citées est basée sur un certain nombre d'acquis synthétiquement indiqués comme suit :

1) L'élargissement de la notion de « patrimoine culturel » aux savoir-faire locaux, composante fondamentale des identités culturelles méditerranéennes. 2) La reconnaissance de l'utilité et de l'importance des leçons tirées des expériences réussies ne doit pas se traduire par un pur et simple transfert d'expériences, connaissances, modèles et techniques, mais par la mise en place d'un partenariat euroméditerranéen, dans l'esprit de la Conférence de Barcelone. 3) La mise en place d'actions de valorisation doit coupler activité de recherche et de connaissance, à des projets pilotes qui sont à la fois spécifiques aux filières transnationales de savoir-faire et, en même temps, compatibles avec les caractéristiques des identités culturelles locales. (4) La mise en œuvre de politiques de valorisation du patrimoine fondées sur les savoir-faire, ne pourra se faire qu'à travers la participation d'une pluralité d'acteurs, institutionnels et non institutionnels (collectivités locales, associations de citoyens et de producteurs, Chambres de Commerce et de Métiers, Universités et Centres de Recherche Technique et pour l'Innovation, etc.). Le rapport de tous ces acteurs avec les institutions publiques locales représente le nœud crucial d'un « pacte » visant à intégrer les différentes instances économiques, culturelles et sociales dans un programme de valorisation unitaire et intégré du patrimoine.

Djamil Aissani

professeur de mathématiques à l'Université de Béjaïa
président du GEHIMAB, Béjaïa

Giovanni Lobrano

professeur de droit romain et doyen de la Faculté de Droit de l'Université de Sassari
vice-directeur de l'ISPROM

Abdelkader Sid Ahmed

chercheur à l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD), Paris
professeur IEDES – Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne
coordinateur général du Programme Euromed « Filières innovantes »

EDITIONS PUBLISUD

15, rue des Cinq-Diamants
75013 PARIS

Tél. : +33 (0)1 45 80 78 50

Fax : +33 (0)1 45 89 94 15

e-mail : edipublisud@wanadoo.fr

ISPROM

Piazza d'Italia, 32
07100 SASSARI

Tél. : +39 079 237364

Fax : +39 079 200083

e-mail : lavleo@tiscalinet.it

ISBN 2-86600-987-8



9 782866 009878